

ANNEE DU MICROCREDIT
Conférence internationale de Paris - 20 Juin 2005
Centre de Conférences internationales
19, avenue Kléber 75016 Paris

MESSAGES CLÉS POUR LA CONFÉRENCE SUR LA MICROFINANCE

MESSAGE GLOBAL

1. Les institutions de microfinance ont apporté la preuve qu'il était possible d'offrir de façon rentable et donc durable des services financiers aux populations exclues du secteur financier traditionnel. Elles sont un instrument puissant de lutte contre l'exclusion. Cependant, **les besoins de ces populations sont encore loin d'être pleinement satisfaits** et le défi du secteur est désormais d'élargir cette offre de façon substantielle, grâce à un passage à une échelle supérieure, qui sera permis notamment par une meilleure **intégration de la microfinance au secteur financier traditionnel**.

2. **Les gouvernements peuvent jouer un rôle clé** pour le développement de ce secteur. Les autorités nationales doivent en effet créer les conditions favorables au développement de systèmes financiers à destination des populations pauvres, notamment en favorisant la mise en place d'un cadre réglementaire propice et adapté. Le rôle assigné aux autorités publiques est également d'assurer la stabilité macroéconomique, de définir une politique sectorielle pertinente et ainsi d'encourager le développement d'un secteur concurrentiel qui permette l'émergence d'acteurs très divers. Par ailleurs, les Banques Centrales et Ministères des Finances doivent faire de l'accès de tous à des services financiers une de leurs priorités. Par contre, **ils ne doivent pas s'impliquer directement dans des programmes de microfinance**, car là n'est pas leur rôle. Lorsque les autorités parviennent avec succès à créer cet environnement propice, chaque acteur, notamment le secteur privé et les bailleurs de fonds, peut alors tenir la place qui est la sienne, permettant ainsi au secteur de prendre toute son ampleur. Un positionnement inadapté des Etats peut par contre freiner, voire empêcher le développement des institutions de microfinance.

3. Les gouvernements peuvent aussi par leurs actions encourager les synergies entre tous les acteurs du secteur financier afin de **permettre l'émergence d'une offre de services financiers diversifiée** et adaptée aux besoins des populations, aussi divers que l'épargne, le crédit, le transfert de fonds des migrants, l'assurance maladie, etc.

[Lien avec la conférence de Frankfort : Ce message pourrait aussi être le point d'accroche pour la presse, et un fil conducteur avec la conférence de Frankfort qui devra elle traiter les aspects plus techniques du nécessaire rôle du secteur privé (avec le soutien des gouvernements et des bailleurs de fonds) pour un passage à une échelle supérieure.]

RESUME DES PRINCIPAUX MESSAGES DE LA CONFERENCE

(Introduction / Pourquoi sommes-nous présents aujourd'hui ? Pourquoi le développement de la microfinance est-il important ?)

- La microfinance, ou l'apport des services financiers aux populations démunies, est **un instrument puissant de lutte contre la pauvreté qui devrait aider à atteindre les objectifs du millénaire**. L'impact de la microfinance est d'autant plus grand lorsque les populations pauvres ont accès, non seulement au crédit, mais aussi à **toute une gamme de services financiers** – l'épargne, le crédit, l'assurance maladie, les services de transfert- qui leur permettent de couvrir leurs dépenses quotidiennes (santé, éducation, alimentation), de développer une activité économique génératrice de revenus et de faire face aux aléas de la vie.

(Messages principaux)

- La microfinance permet **l'accès des plus pauvres aux services financiers**. S'assurer que le secteur financier ne laisse personne en marge et que chacun y trouve des services adaptés à ses besoins est le maître mot de ce secteur. Le public cible est large : composé essentiellement de femmes, il comprend aussi bien des individus que des micro et petits entrepreneurs.
- Au niveau local, l'émergence d'intermédiaires financiers à même d'assurer la mobilisation de l'épargne et sa transformation en crédits pour financer des emplois productifs est essentielle à la croissance.
- En dépit des succès et avancées du secteur, **plusieurs défis majeurs** demeurent : réussir à **satisfaire la demande en milieu rural, élargir l'offre de services** au plus grand nombre, particulièrement en Afrique, et **renforcer les capacités** humaines et institutionnelles au niveau local.
- La microfinance doit être considérée comme un pan du secteur financier et en tant que tel comme un secteur d'activité fondamentalement privé. S'assurer que **les gouvernements jouent le rôle qui leur est dévolu**, à savoir créer un environnement propice au développement de services financiers en s'interdisant de les fournir directement, est toutefois essentiel. Les institutions de développement doivent elles aussi se borner à occuper la place qui leur revient, à savoir **stimuler les financements privés** sans les remplacer.

SESSION I : QUELLE DEMANDE POUR LA MICROFINANCE ?

- **Les populations pauvres ont besoin d'une offre large de services financiers** (épargne, crédit, produits d'assurance, services de transfert) pour répondre à leurs besoins si divers soient-ils. Ce ne sont en effet pas seulement des microentrepreneurs, mais des individus avec des besoins divers. Des analyses approfondies sont nécessaires pour comprendre ces besoins et leur apporter une réponse adaptée. Si historiquement l'accent a été mis sur l'offre de crédit en réponse aux besoins des microentreprises, **le défi est aujourd'hui le passage d'une logique d'offre à une logique de demande** pour une diversification des produits et un meilleur service des populations.

- Les populations pauvres veulent être considérées comme des clients à part entière, avec leurs exigences, notamment en termes de **qualité et d'efficacité des services** offerts.
- La microfinance est une des réponses aux besoins des populations pauvres mais n'est **pas la panacée en terme de lutte contre la pauvreté**. D'autres types d'interventions complémentaires, comme des projets de développement local, de santé et d'éducation, s'avèrent plus appropriés pour alléger l'extrême pauvreté.
- Face à l'importance de la demande encore insatisfaite, un des défis majeurs est l'élargissement de l'offre au plus grand nombre, ce qui passe inévitablement par une **meilleure intégration des institutions de microfinance au secteur financier traditionnel**.

SESSION II : CREATION D'UN ENVIRONNEMENT PORTEUR

- **Le rôle des gouvernements doit être de faciliter** le développement de services financiers, en aucun cas de tenter de les fournir directement. Ils doivent toutefois intégrer le secteur privé et le secteur financier dans leurs documents de stratégie de réduction de la pauvreté (PRSP), et y inclure la microfinance comme vecteur de développement et partie intégrante du secteur financier.
- La meilleure contribution des gouvernements pour le développement du secteur est **d'assurer le maintien d'une stabilité macro-économique et de créer un environnement des affaires propice** au développement des micro-entreprises et un cadre légal, réglementaire et fiscal approprié et stable. Celui-ci doit permettre de garantir la stabilité du secteur financier tout en favorisant son ouverture au plus grand nombre. La réglementation du secteur financier ne doit pas être une barrière ni un frein (en générant par exemple des surcoûts) à l'émergence et au développement d'institutions financières servant les plus pauvres.
- Les Banques Centrales et Ministères des Finances des pays en voie de développement doivent **inclure dans leurs priorités l'accès des populations aux services financiers** au même titre que la stabilité économique et politique du pays. Des indicateurs de performance sont nécessaires afin de mesurer les progrès faits vers un accès de tous à ces services financiers.
- **Certaines mesures** des gouvernements **peuvent avoir un effet destructeur sur le secteur** de la microfinance et empêcher son développement voire conduire à sa disparition. Le plafonnement des taux d'intérêt, l'introduction de distorsions de marché par la mise en place de programmes de prêts bonifiés non viables et sources d'arriérés considérables sont des exemples parmi d'autres.

SESSION III : NOUVEAUX PARTENARIATS ET POSITIONNEMENT DES ACTEURS PRIVÉS

- **Des partenariats étroits entre la société civile, le secteur privé et le secteur public** devraient favoriser l'émergence d'innovations nécessaires pour offrir de façon plus large, plus efficace et plus durable des services financiers, en s'appliquant à desservir les populations aujourd'hui encore en marge du système (par exemple le monde rural).
- **Une grande variété d'institutions financières** (banques commerciales, ONG, réseaux de banques postales, caisses villageoises) est nécessaire pour une offre large et complète. **Des sociétés de services aux capacités diverses** (cabinets d'audit, agences de notation, sociétés d'informatique) doivent également fournir un appui technique à des

institutions financières spécialisées qui offrent aujourd'hui des services de plus en plus sophistiqués.

- **Les nouveaux entrants du secteur, notamment les banques commerciales, investisseurs privés et fondations,** ouvrent des horizons nouveaux et devraient être l'opportunité d'élargir les possibilités du secteur pour un service plus efficace offert au plus grand nombre, en favorisant notamment la création de liens essentiels entre les IMF et les marchés financiers locaux et internationaux et le transfert de compétences techniques et financières.

SESSION IV : LE ROLE DE CATALYSEUR DES BAILLEURS DE FONDS DANS UN SECTEUR EN EVOLUTION

- **Les fonds publics doivent permettre d'encourager la mobilisation de ressources privées, et non s'y substituer.** La nouvelle génération de « bailleurs de fonds » qui émerge (fonds d'investissement public-privés, investisseurs socialement responsables, etc.) a un rôle important à jouer. Chaque acteur doit comprendre quel est son rôle, trouver son avantage comparatif, laissant aux autres partenaires la place qui leur revient pour un développement idéal du secteur.
- **Les subventions publiques sont encore nécessaires, notamment pour le renforcement des capacités.** Mais l'aide doit être plus efficace. Les agences de développement doivent pour cela veiller à améliorer leurs procédures et systèmes internes (stratégie, capacités humaines, transparence, gestion du savoir et adaptation des outils) pour fournir une aide plus efficace.
- Les fonds publics doivent s'appliquer à encourager les institutions à diversifier leur offre de produits (crédit, épargne, microassurance, services de transfert) et à servir des populations encore en marge du système, notamment les plus pauvres, en zone rurale.
- L'objectif ultime est **l'émergence d'intermédiaires financiers nationaux solides et pérennes,** couvrant l'ensemble des besoins.